

Cannes

« Comme l'impression d'être arrivée en prison »

Mylène Dambreville, une des 2015 Enfants de la Creuse, ces jeunes Réunionnais arrachés à leur île entre 1962 et 1984, est retournée hier sur le lieu même où elle avait été accueillie.

Lorsqu'elle franchit les portes du Campus International, Mylène Dambreville est submergée par l'émotion. Les souvenirs remontent à la surface, les larmes glissent sur ses joues. Mais la Réunionnaise reste droite, la tête levée, décidée à mettre des mots sur un pan terrible de sa vie. Mylène Dambreville fait partie de ces 2 015 enfants arrachés à leur île de la Réunion entre 1962 et 1984, dans le cadre de l'affaire des Enfants de la Creuse. Parce que si la Creuse a été le cœur de cet exil forcé, voire de cette « déportation » comme certaines victimes nomment volontairement cette tragique histoire, ce sont au total 83 départements, dont celui des Alpes-Maritimes, qui ont été concernés par cette page sombre de l'histoire.

« Je me souviens d'avoir été sous le choc »

Hier, au Campus International de Cannes, dans le cadre de la 4^e commémoration de l'histoire des enfants réunionnais dits de la Creuse, c'est entourée de nombreuses autres victimes que Mylène Dambreville s'est replongée dans les indicibles souvenirs d'une enfance volée.

Arrivée en 1973 au sein de la Fondation Santa Maria - l'ancien nom de l'actuel Campus -, c'est ici qu'elle a tenté, pendant 8 ans, de se construire. Si tant est qu'il était possible d'envisager un avenir à un passé arraché. « Lorsque je suis arrivée ici, à 13 ans, je me sou-



Mylène Dambreville, en rouge, est revenue sur sa terre d'accueil. (Photo Patrice Lapoirie)

viens d'avoir été sous le choc, se remémore-t-elle, la voix tremblante. Nous étions devant cette grande porte, et avions l'impression d'arriver en prison. »

« On nous a 'nettoyés' »

À l'époque, le lieu était tenu par des religieuses. Et Mylène Dambreville de raconter : « En entrant ici, je me rappelle que l'on nous a emmenés dans une pièce et on

nous a demandés de nous déshabiller pour nous nettoyer ou nous désinfecter, de crainte que l'on transmette la tuberculose. Parce que l'on venait de la Réunion. On nous a alors passé une espèce de machine qui faisait de la vapeur. » Passé ce premier choc, Mylène Dambreville a ensuite tenté de s'acclimater à son nouveau lieu de vie. Ce sont les yeux levés vers les bâtiments qu'elle continue de

se souvenir d'un endroit qui l'a marqué à jamais. « Ici, ce sont les dortoirs, là, les bureaux de la direction, montre-t-elle du doigt, toujours sous le choc d'une jeunesse déracinée. « Je changeais de chambre au fur et à mesure que je grandissais, se remémore-t-elle. Au départ, j'étais ici. Puis là. Et encore là. Et lorsque quelqu'un pouvait nous rendre visite, nous devions nous rendre dans une salle qui s'appelait le parloir. » C'est dire. « Là, c'est le réfectoire. Je me souviens bien de ces moments. »

« Tabassée, violée, rendue en esclavage »

Et c'est sur le perron de la Fondation que Mylène Dambreville craque. Dans les bras de Daisy Jamin, une autre victime de cette opération. « Mes parents ont été assassinés, nous avons été déportés, témoigne Daisy, dont l'émotion pénètre toutes les personnes attentives à son récit. À l'époque, j'avais 9 ans. J'ai été séparée de ma petite sœur âgée de 9 mois. J'ai ensuite été tabassée, violée, rendue en esclavage. Lorsque j'ai eu 18 ans, je suis allée à la recherche de ma sœur. On m'a empêché de la retrouver. Mais grâce à des gens extraordinaires, j'ai pu la retrouver il y a 3 ans. La première fois que je l'ai vue, je l'ai appelée Madame. » Comme Mylène Dambreville et Daisy Jamin, des milliers de victimes tentent de faire connaître leur histoire.

Dans quelques jours, Marie-Germaine Périgogne, présidente de

Une sombre affaire

Entre 1962 et 1984, 2015 enfants ont été transférés, au départ de l'île de la Réunion, dans les départements métropolitains sujets à l'exode rural, à l'instar de la Creuse, la Lozère, les Pyrénées-Orientales, le Gers ou encore le Tarn dans le cadre d'une politique de migration mise en place par le BUMIDOM (Bureau pour le développement des migrations intéressant les départements d'outre-mer). Ces transferts forcés de jeunes mineurs, dont certains ont été réalisés en totale illégalité, sont désignés par « l'affaire des Enfants de la Creuse » ou des « Réunionnais de la Creuse ». Ce sont au final 83 départements qui ont « accueilli » ces jeunes enfants. Des jeunes enfants souvent arrachés à leur famille.

la Fédération des Enfants Déracinés des Départements et régions d'outre-mer (DROM), va porter à la connaissance du Parlement européen un projet de loi dont le but sera d'obtenir une compensation financière et surtout mémorielle de cette sombre page de l'histoire.

ROMAIN HUGUES
rhugues@nicematin.fr

Intermarché
SUPER
CANNES LA BOCCA

15%

**SUR LE RAYON
CHAMPAGNE
JUSQU'AU 24/11**

Voir modalités en magasin ou sur l'appli INTERMARCHÉ

Des enfants arrachés, des familles brisées, une Histoire cachée

Eux non plus, ils n'oublieront jamais. Les cris, les pleurs, les douleurs. Arrachés à une île, une famille, ils ont souvent été placés dans des foyers avant d'être confiés à des familles d'accueil. Ces Réunionnais d'origine qui, envoyés en Métropole, ont perdu tout repère, toute identité. À l'instar de Marie-Germaine Périgogne.

« Il est temps que ça change ! »

Exilée de force à l'âge de 3 ans, une autre identité lui avait été donnée. « On m'a appelé Valérie Andanson », confie celle qui est désormais présidente de la Fédération des Enfants Déracinés des DROM.

Une association qui œuvre



Marie-José Virapin, Daisy Jamin, Mylène Dambreville et Nathalie Subtil. (Photo Patrice Lapoirie)

pour la reconnaissance des enfants réunionnais exilés de force dans les années 60, 70 et 80. « Lorsque j'ai découvert que ce n'était pas ma

vraie identité, je me suis battue pour retrouver l'originelle. Et, après 6 ans de combat, je m'appelle officiellement Marie-Germaine Périgogne

depuis le 6 septembre dernier. Je suis née une seconde fois et j'ai remporté mon combat contre l'Etat qui a volé mon enfance. »

Il y a aussi Marie Paga, exilée de force à l'âge de 11 ans, alors que sa sœur en avait 6. « Ça a été très difficile d'en parler pendant des années, livre-t-elle. Comme un sentiment de honte. Alors que ce n'est pas nous qui devrions avoir honte ! » Un sentiment partagé par son mari, Jean-Pierre, qui ne digère pas que l'affaire ne soit pas plus évoquée que cela. « C'est une sombre page de notre histoire, il faut l'évoquer. Aujourd'hui, trois quarts des Français ne savent pas que cette affaire a existé. Il est temps que ça change ! »